

**Isabelle Bourlet**

## **« L'agritourisme, bilan et approche par les fermes-auberges »**

**Séminaire de thèse**

7 avril 2003

### **1. Introduction**

#### **1.1. Le projet général de la thèse**

La première étape de cette étude consiste donc à cerner ce qu'est l'agritourisme et à déterminer si ce secteur est effectivement en pleine émergence, comme nous pouvions le penser au début de ce projet de thèse. Si les différentes données statistiques ne vont pas dans le sens d'un essor des exploitations agricoles orientées vers le tourisme, il existe bien un discours orienté dans ces perspectives touristiques. En effet, les analyses des discours de divers acteurs, ainsi que des textes des politiques agricoles et de différentes directives en matière d'agriculture montrent bien une incitation à l'agritourisme, cette perspective représentant un des débouchés possibles pour les exploitations agricoles. Il semble d'ailleurs plus juste de parler aujourd'hui de tourisme rural que d'agritourisme.

Après avoir cerner ce phénomène, notre travail s'intéressera à l'analyse des exploitations agricoles et des acteurs en présence.

Comment le projet d'ouvrir une exploitation avec une orientation touristique voit le jour ? Comment développe-t-on un tel projet en jouant des différents dispositifs proposés par les politiques agricoles locales et/ou plus globales ? Quels sont les différents facteurs qui motivent une telle décision ? Quels critères sont pris en compte par les acteurs à l'origine de ces initiatives (viabilité de l'entreprise, mise en valeur d'un patrimoine, sociabilité...) ? Bien souvent les motivations sont multiples, et varient, semble-t-il en fonction du contexte local et conjoncturel. Elles sont aussi fonction des trajectoires biographiques de chacun des acteurs, de l'histoire de l'entreprise agricole. Qui sont les couples qui prennent de telles initiatives ? En effet, la plupart des études déjà réalisées montrent qu'une personne seule peut difficilement faire face aux multiples tâches qu'implique la diversification des activités d'une exploitation agricole. Les études en question, s'intéressent effectivement aux acteurs, hommes et femmes, mais prennent rarement en compte la dimension du couple, comme moteur de l'entreprise, la combinaison des compétences et du travail du couple (notion qui peut se développer autrement que dans sa dimension matrimoniale). Comment s'articulent les différentes activités et compétences des acteurs ? Quels sont les rôles de chaque membre du couple ? Comment les dimensions « entrepreneuriales » s'entrecroisent-elles avec les autres sphères (familiale, associative, syndicale) ?

La deuxième étape de ce projet s'attachera donc à répondre à ces questions à travers une enquête de terrain, auprès de couples développant une exploitation agricole avec une orientation touristique, de type « ferme- auberge ». Les entretiens seront réalisés essentiellement dans la région Provence –Alpes- Côte d'Azur.

## **1.2. Un bilan du travail**

Ce séminaire représente une étape capitale de mon travail de thèse puisqu'il s'agit de présenter l'élaboration de mon enquête.

A ce stade de ma recherche, je devrais, il est vrai en être déjà à mon enquête de terrain, mais compte tenu de mes activités diverses, j'ai pris un peu de retard.

Il est certain que tout chercheur se trouve à un moment ou à un autre devant l'obligation de questionner son travail. Quel est l'intérêt de cette étude ? Et pour un thésard, à quoi bon continuer ?

A quoi bon continuer, lorsque le contexte n'est pas favorable, qu'il faut travailler à côté pour financer ses projets de vie et sa thèse. La seule réponse est que le sujet ne manque pas d'intérêt et qu'il serait dommage de mettre au placard près de trois années de recherches sur ce thème. Recherches qui me confortent dans mes idées de départ, c'est-à-dire, de questionner l'émergence du phénomène agritouristique, ainsi que la division sexuée du travail au sein des exploitations agricoles orientées vers le tourisme.

En effet, mes questions de départ n'ont guère changé mais ce sont affinées, et il est clair que l'agritourisme est toujours d'actualité, mais ce phénomène évolue lui aussi au fil du temps.

Il s'agit donc dans ce séminaire de montrer quelles sont les évolutions du phénomène et de tenter de présenter quel est l'objet de recherche réel de ce travail, c'est-à-dire l'analyse des rapports sociaux de sexe à travers l'organisation des structures complexes que sont les exploitations agricoles orientées vers le tourisme, et plus précisément les fermes-auberges.

Pour rappeler rapidement le travail effectué nous dirons que jusqu'à présent, il s'est déroulé en six étapes :

- l'analyse du travail des femmes en milieu agricole consécutive au mémoire de DEA
- un travail sur les politiques publiques et sur les discours des politiques agricoles
- un travail de définitions et d'éclaircissements des notions telles que : activités agricole et para-agricole, pluriactivité, multifonctionnalité ou diversification de l'agriculture
- définir l'agritourisme
- travail autour de la petite entreprise
- travail de couple et dynamique de la division sexuelle du travail

Avec des questions, qui résumées très succinctement tournent donc autour de l'émergence de l'agritourisme et l'organisation du travail au sein de ces entreprises.

Au final, le bilan général est un grand travail réalisé sur le recueil de données, de bilan, mais toujours pas réellement de travail de terrain.

Comme pour tout chercheur en sciences sociales, le problème de l'évolution, de la mouvance de l'objet de recherche est bel et bien présent. En effet, au début de cette thèse, l'agritourisme n'était pas vraiment un thème récurrent dans les discours. Il apparaît de plus en plus souvent à tels points que des bilans sont publiés fréquemment et que la question de l'émergence semble toujours d'actualité : qu'en est-il réellement ? Ce sera l'objet de la première partie de mon développement.

Ce travail peut paraître redondant au regard de ce qui a pu être exposé lors du précédent séminaire ou autres bilans, mais il permet désormais de mieux entrevoir le phénomène agritouristique, chose qui n'avait pas été possible jusqu'à présent.

Cette étape était fondamentale avant de passer réellement au terrain. Généralement, on sait lorsque l'on est prêt à passer à l'enquête : savoir qui interroger et comment ? Combien de personnes ? Où ? Savoir ce que l'on va chercher et à quelles éventualités s'attendre, autrement dit arriver à connaître son échantillon au maximum, hypothétiquement bien sûr ! Autant de paramètres à prendre en compte qui représentaient à peu près autant d'inconnus, et auxquels nous tenterons de répondre dans ce qui suit.

## **2. L'agritourisme : l'importance du phénomène en question**

### **2.1. Un dernier point sur la définition**

Jusqu'à présent notre travail a donc consisté au cadrage du phénomène agritouristique tant au niveau de sa définition que sur la question de son émergence. Définir l'activité agricole, les activités attenantes à l'agriculture, l'agritourisme, le tout traversé par des débats sur les questions de pluriactivité, de multifonctionnalité, nous a pris beaucoup de temps pour au final conclure qu'il était difficile de cerner ce phénomène. Une étude assez récente, *L'agritourisme 2001, la diversité des territoires et des acteurs entre témoignage et commerce*, réalisée par Jacques Perret et Emmanuelle Marcelpoil pour le compte du Cemagref et du Ministère de l'agriculture et de la pêche apporte des démarches et conclusions similaires aux nôtres.

En effet, les auteurs utilisent la définition suivante « légalement, l'agritourisme est défini par l'article 2 de la loi du 31.12.88 : sont réputées agricoles « toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique, végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ». En l'absence de lien avec l'agriculture, il y a obligation d'une immatriculation au registre du commerce ». Ainsi Perret et Marcelpoil assimilent-ils directement l'agritourisme à la définition de l'activité agricole, telle qu'elle est énoncée juridiquement et présentée ci-dessus. D'autre part, ils précisent que s'il n'y a pas de lien avec l'agriculture, les activités sont alors déclarées à la chambre de commerce.

Jusqu'à quel point une activité agritouristique peut-elle être assimilée à l'activité agricole ? A partir de quand n'est-on plus agriculteurs. Telles sont les questions qui se pose ici, au sujet des agriculteurs qui ont développé une activité extérieure faisant trop de bénéfice, et qui eux, aussi sont obligés de changer de régime fiscal, mais qui à la base avaient bien pour support l'activité agricole.

Les auteurs précisent que de nombreuses autres recherches présentent une définition plus élargie de l'agritourisme, et y assimilent des pratiques de tourisme et de loisirs liées à des non-agriculteurs ou des personnes dont l'activité agricole n'est pas exclusive. Au final, nous arrivons ici à une extension assez large et fourre-tout de l'activité agricole. Les auteurs n'iront pas si loin dans leur échantillonnage et retiendront « toutes formes de pratiques touristiques, individuelles ou collectives, quel que soit le statut de celui qui en est responsable ou concrètement le prestataire, qu'il soit le chef d'exploitation, le conjoint, aide-familial, un salarié ou un membre de la famille. L'agritourisme pratiqué par les retraités agricoles sera pris en compte. » Ce qui nous paraît correct même si nous ne retiendrons qu'une partie encore plus restreinte de cette population, celle des personnes exerçant dans au minimum une activité de ferme-auberge au côté de l'exploitation.

Notons au passage que l'étude du Cemagref, dont nous venons de parler tourne autour de six grandes questions : combien d'agriculteurs font le l'agritourisme (leurs poids dans le tourisme rural...), quelles est l'offre des agriculteurs, qui pratique l'agritourisme, comment, quelles sont les tendances et quel est le rôle du territoire dans la situation et l'évolution ? Ce qui correspond en partie aux questions que nous nous posions depuis longtemps, mais auxquelles nous ne pouvions pas répondre faute d'informations et de moyens. Il ne s'agit pas pour nous de reprendre l'ensemble des résultats de ce bilan non exhaustif de l'agritourisme, même si de nombreuses données nous ont été grandement utiles. Ce rapport nous a permis entre autres d'avoir des informations précieuses à la fois quantitatives et qualitatives sur ce qu'est l'agritourisme. Nous retiendrons qu'après un tel travail, les auteurs en arrivent à la conclusion suivante : définir et cerner l'agritourisme est une entreprise difficile à laquelle ils ont apporté des éléments de réponses, mais qui restent encore à peaufiner. La difficulté tient essentiellement dans le fait que les situations sont diverses, et qu'il est périlleux d'estimer si les situations rencontrées dépendent ou non de l'agritourisme. Nous préciserons que cette enquête se base beaucoup sur les points de vue du réseau Bienvenue à la Ferme, qui est important, mais qui n'est pas non plus le seul réseau existant, et que tous les professionnels ne font pas partie d'un réseau.

## 2.2. Le phénomène en chiffres

Pour effectuer ce bilan quantitatif nous nous basons là encore sur le rapport précité, ainsi que sur une étude publiée par Agreste (spécialiste des statistiques agricoles) « Moins de 2% des exploitations proposent un hébergement ; le tourisme à la ferme reste marginal ». Les résultats des deux organismes allant dans le même sens puisque basés sur les données du dernier recensement agricole.

Le phénomène va effectivement dans le sens de ce qu'annonce le titre de l'article, une très petite proportion d'agriculteurs proposent une activité orientée vers le tourisme ou l'accueil à la ferme. Les agriculteurs n'étant déjà pas nombreux, le nombre de ceux qui pratiquent de telles activités est dérisoires, suite au recensement agricole 2000 on compte donc 18543 exploitations exerçant une activité touristique sur un ensemble de 663 807 exploitations dont :

- 2973 ont une activité restauration (0,45%)
- 12795 offrent un hébergement (1,93%),
- 736 ont une activité artisanale (0,11%),
- 5428 ont une autre activité
- par ailleurs 101 988 (soit 15,36%) pratiquent la vente directe.

Au bout du compte, que ce soit 2 ou 4% des agriculteurs, ils sont bien marginaux de part leurs activités. Toutefois, cela représente bien une évolution de 12,56 % depuis 1988. Mais il est fort envisageable que ces données soient un peu biaisées par le fait qu'en 1988, les activités annexes étaient mal perçues, et mal estimées. Somme toute l'évolution est positive et va dans le sens d'un développement.

Dans leur démarche de dénombrement, Perret et Marcelpoil s'en réfèrent ensuite aux réseaux de tourisme à la ferme, qui présentent leurs données respectives :

- Accueil Paysan affiche 333 points d'accueil en 2001 (selon le catalogue). A noter que ce réseau est proche de la Confédération Paysanne alors que les deux suivants sont davantage soutenus par la FNSEA, syndicat agricole dominant.
- Gîtes de France recense 58832 hébergements, chez les ruraux en général, agriculteurs ou non. Il n'existe pas de statistiques en fonction du statut agricole (le poids des agriculteurs est estimé à 25%). Cet hébergement chez l'habitant en milieu rural se répartit ainsi : 42253 gîtes (dont 3412 gîtes communaux) ; 3129 structures avec chambres d'hôtes et table d'hôtes, représentant 10264 chambres ; 5205 structures avec chambres d'hôtes, représentant 13648 chambres ; 1613 gîtes de groupes ; 306 gîtes d'enfants ; 854 campings et 472 chalets loisirs.
- Pour Bienvenue à la ferme : la progression est somme toute assez faible : 2043 activités en 1992 et 2269 en 2000, auxquelles s'ajoutent 1542 ventes directes. Avec plus précisément des évolutions : Camping en ferme d'accueil 945 en 1992 et 553 en 2000, pour les fermes de séjour plus 100 avec 254 en 2000 ; pour les fermes-auberges, une diminution de 798 à 609 en 2000 ; fermes équestres en augmentation de 150 en 1988 à 204 en 2000, plus quelques nouvelles formules acceptées par le réseau telles que les goûters à la ferme, les fermes de découvertes, les fermes pédagogiques et la chasse à la ferme.

D'une manière très générale, nous venons de voir que les activités de tourisme à la ferme, bien que marginales, avaient une tendance au développement. Il est intéressant de voir ce qu'il en est pour les activités d'hébergement et de restauration, activités qui seraient plus liées à notre échantillon probable d'enquête.

En effet, notre choix s'est porté sur les fermes-auberges pour des raisons, qui pour être honnête, ne sont pas très claires (probablement la diversité des activités inhérentes à ce type de diversification, la place hypothétiquement forte dans ce secteur...). Il est donc important de faire le point sur cette activité, tout en tenant compte d'autres activités possibles puisqu'il est rare que sur une exploitation, la ferme-auberge soit la seule activité complémentaire.

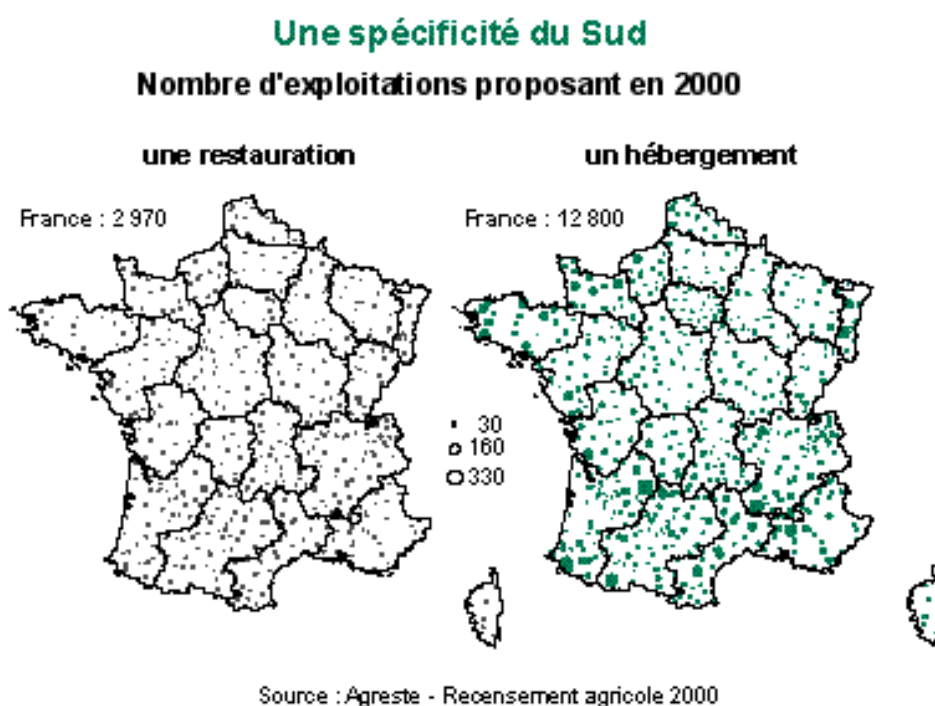
Restauration et hébergement stagnent depuis 1988				
Exploitations proposant	1988		2000	
	Nombre	Proportion en %	Nombre	Proportion en %
une restauration	3 077	0,3	2 973	0,4
un hébergement (y c. camping)	15 080	1,5	12 795	1,9
une restauration et un héberg.	1 684	0,2	1 878	0,3
ni restauration ni hébergement	1 000 282	98,4	649 917	97,9
<b>Ensemble</b>	<b>1 016 755</b>	<b>100,0</b>	<b>663 807</b>	<b>100,0</b>

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000

Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessus, la part des exploitations proposant un hébergement en 2000 est de moins de 2%, celles posant une restauration en table d'hôtes ou ferme-auberge est encore plus dérisoire puisqu'elle est de 0,4%, et quasiment autant pour le couple hébergement/restauration. Autant dire que le nombre de fermes-auberges en 2000 ne doit pas excéder 3000 structures.

Même si les proportions ont légèrement augmenté, nous ne pouvons pas dire que cela soit significatif et nous permet de conclure à l'émergence de l'agritourisme.

Il est d'autre part important de noter que ces exploitations ne sont pas réparties de manière homogène sur le territoire français, et qu'en la matière, le Sud est plutôt mieux doté que le nord, comme en témoigne la carte qui suit.



« Le tourisme à la ferme est surtout spécifique des agriculteurs du Sud, mais pas nécessairement de toutes les régions à potentiel touristique. Près de 9% des exploitants proposent une place de camping ou un lit dans les Hautes-Alpes. Ils sont 6% en Lozère et en Ardèche, et 5% dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans le Lot et en Dordogne. »

Comme nous l'expliquions plus haut, les activités d'hébergements et de restauration sont très souvent associées à d'autres formes d'accueil telles que les visites, les fermes équestres, ou des formes de distributions des produits de la ferme.

Au final, des effectifs bien inférieurs en 2000, à ceux de 1988, mais des pourcentages plus élevés. Il faut tout de même bien avoir l'esprit que la proportion d'agriculteurs parmi les actifs devient elle aussi marginale, et que même si l'agritourisme se développe un minimum, il ne peut pas y avoir une expansion phénoménale non plus.

### 2.3. La question de l'émergence

L'agritourisme est-il en pleine émergence ? La réponse est évidemment « non » si nous nous plaçons d'un point de vue quantitatif. Mais ce point nous paraît clair depuis longtemps. Il serait absurde de notre part de maintenir le contraire, histoire de défendre notre postulat de base.

En revanche, il s'agit bien d'un phénomène émergent, puisqu'il apparaît « à la surface », il devient plus visible, il fait désormais partie du paysage agricole.

Effectivement, ces différentes combinaisons de l'activité agricole existent bel et bien depuis longtemps, mais l'on n'en parlait peu, si ce n'est pour dénoncer la marginalité de ces agriculteurs qui fonctionnaient autrement que la norme établie par la profession. Norme présente dans le référentiel de l'agriculture professionnelle, dans les chambres d'agriculture, et surtout au sein de la FNSEA. Progressivement, les consciences et surtout les mentalités, ce sont ouvertes à ce type de diversifications de l'activité agricole parce qu'il représentait certains avantages, ou opportunités pour une agriculture incertaine.

C'est ainsi qu'en 1995, par exemple, nous trouvons une étude sur *l'agritourisme et le développement local*, étude qui ne représente pas réellement un vrai bilan, donc sans comparaison possible avec celui du Cemagref, mais qui traite bien des enjeux de l'agritourisme et de la nécessité de se tourner vers cette option.

Progressivement encore nous l'avons déjà montré les discours politiques se sont emparés des termes tels que pluriactivité, diversification ou pluriactivité de l'activité agricole, tourisme à la ferme, ou tourisme rural, puis plus récemment de l'environnement (avec la création des CTE), et de l'agritourisme. L'agritourisme est passé du simple mot au concept, concept représentant une idée plus forte de la liaison entre agriculture et tourisme rural, mais surtout un concept derrière lequel il faut envisager des actions. Les discours politiques se le sont appropriés, prenons par exemple le site du Ministère de l'agriculture et de la pêche, le terme n'est apparu dans les discours que très tardivement, il y a un an tout au plus. De même pour les dernières politiques agricoles, point sur lequel nous nous sommes penchés plus précisément. Au final le tout est ponctué par une étude, le concept devient objet de recherche.

En cela, il y a bien une émergence de l'agritourisme. Entraînant ou entraîné par un effet de mode sur la qualité, l'authenticité ou le retour à la nature dont nous avons déjà parlé. Cela semble tout de même inciter les personnes à ce tourner professionnellement vers le tourisme rural, au sens large, les statistiques en témoignent, elles ne baissent pas, elles stagnent ou augmentent légèrement.

Comme nous pourrons le voir aussi dans ce qui suit, il y a aussi une émergence dans la manière de faire, ou pour être plus claire, auparavant les agriculteurs, les paysans avaient parfois des activités d'accueil à la ferme, aujourd'hui, ils sont davantage dans une logique de tourisme, en développant ce que le touriste demande, ils sont bien dans la diversification des activités, mais des activités de tourisme.

#### **2.4. Une approche du terrain**

Pour plusieurs raisons, le terrain d'enquête envisagé était la région PACA. Cela paraît pertinent puisque la région représente une diversité de formes de tourisme, une hétérogénéité des territoires, points qui paraissent cruciaux dans la compréhension du phénomène et dans son développement.

Quelle que soit la catégorie d'activité de diversification à prendre en compte, nous travaillons donc sur des effectifs assez réduits au niveau national, il est inutile de dire qu'au niveau régional, ils le sont encore plus. Notre choix de départ, c'était porté plus ou moins sur l'analyse des fermes-auberges. Aujourd'hui, il apparaît que ce type d'activité est en baisse si l'on en croit le réseau Bienvenue à la Ferme. Pour autant, cela ne veut pas dire que ce choix ne soit pas pertinent du point de vue de l'analyse de l'organisation du travail et des rapports sociaux de sexes.

Pour la région PACA, d'après le guide 2000-2001, de ce réseau, nous pouvions recenser 44 fermes-auberges, dont 19 en Vaucluse, 1 seule dans les Bouches-du-Rhône. A cela, il faut ajouter les structures appartenant à d'autres réseaux, ainsi que celles qui sont complètement indépendantes. Autant dire, que deux ans plus tard, la situation est sensiblement la même.

Il y a quelques mois encore, il n'était pas envisageable d'aller interroger ces gens, il y avait trop d'inconnus et interroger ces gens une seule fois en étant dans le vague de l'enquête aurait été une perte. Une pré-enquête s'avérait nécessaire, sans doute des entretiens auraient été préférables, mais compte tenu des impératifs extérieurs à la thèse, ce type d'enquête n'était pas envisageable.

En guise de pré-enquête, nous présenterons donc les données recueillies auprès de quelques personnes lors d'entretiens informels, ainsi que les résultats de quelques questionnaires. En effet, par e-mail, nous avons diffusé un questionnaire comportant essentiellement des questions ouvertes, afin de recueillir un éventail assez large d'informations. Nous avons soumis ce questionnaire à près de 30 personnes ayant une ferme pédagogique et 70 une ferme auberge, personnes s'annonçant effectivement comme ferme pédagogique ou ferme auberge sur leur site internet.

Nous avons reçus environ 25 réponses, mais seulement une dizaine avec retour du questionnaire « rempli », 5 ayant des soucis d'informatique pour lire le questionnaire, 1 ne

souhaitant pas répondre à quelque questionnaire, et 9 qui n'ont plus d'activité d'aubergiste ou qui exerce dans une ferme pédagogique mais qui n'ont rien d'agriculteurs, plus des réponses qui arrivent épisodiquement, mais tardivement.

Quel intérêt me direz-vous ? Tout simplement éclaircir un peu les choses, avoir des données provenant des professionnels, même si nous ne les prenons pas comme significatives, elles apportent des pistes de recherche.

Les personnes interrogées sont toutes extérieures à la région PACA. Nous avons préféré écarter de ce questionnaire, les personnes que nous sommes susceptibles de rencontrer dans quelques temps, d'une part pour ne pas biaiser la « vraie » enquête, d'autre part pour ne pas gaspiller des munitions : il est difficile d'obtenir des réponses et des contacts, alors autant les garder pour le moment opportun.

Le questionnaire aborde trois dimensions :

- les caractéristiques générales de l'exploitation (production, activité annexe, capacité...) et son histoire (succession, dates de créations de chacun des postes...)
- les caractéristiques de la personne interrogée (sexe, âge, enfants, situation matrimoniale...) ainsi que ses motivations (facteurs déclencheurs de ces différentes activités...)
- l'organisation du travail au sein des différentes sphères, y compris la sphère privée.

Nous allons donc dans ce qui suit exposer les quelques éléments de réflexions recueillis.

### **3. Des exploitations en pleine mutation**

#### **3.1. La variété des structures**

Les résultats du Cemagref montrent qu'il y a une combinaison des différentes activités, et que ceci est très varié.

Effectivement, les témoignages recueillis vont bien dans ce sens, et l'on va vers des combinaisons diverses :

- Ferme-auberge, Gîtes et chambres d'hôtes, ce qui somme toute est une formule assez classique
- Ferme-auberge, conserverie, vente directe et chambres d'hôtes
- Ferme-auberge, produits à la ferme
- Ferme-auberge et camping
- Ferme-auberge, production, transformation, vente directe et location d'ânes de randonnées
- Ferme-auberge, vente directe, salle de réunion
- Ferme-auberge (plus en activité), chambre d'hôte, locations de roulottes hippomobiles, location de salle.
- Ferme pédagogique et chambres d'hôtes

De la diversité certes, mais au côté de l'auberge, ou de l'activité annexe qui est mise en avant, il y a la plupart du temps une autre activité d'hébergement et/ou de vente directe. Ce qui surprend aussi ceux sont les ambitions fortes du côté des remplissages, avec des capacités qui avoisinent 60 personnes et bien plus pour les fermes-auberges (soit 4000 couverts par an pour certains). Ambition d'un fort accueil ou normes correspondant à des chartes, il semble que ce soit plutôt la deuxième option qu'il faille retenir puisque dans le guide, Bienvenue à la Ferme, 60 couverts pour une ferme-auberge. Cela semble être la norme ou la condition de rentabilité.

Dans ce cas, nous sommes dans une démarche quasi hôtelière ou de restauration, et non pas dans une simple démarche de diversification, puisque servir soixante personnes implique énormément de travail : préparer les menus et les repas, les salles, faire le services avec tout ce que cela comprend, soit un travail colossal, qui ne peut être réalisé par une seule personne, ni par un couple seul comme nous le pensions. Il ne faut pas oublier que la plupart des chartes des fermes-auberges exigent que la quasi-totalité des produits proviennent de l'exploitation agricole attenante et dans ce cas, cela demande un travail en conséquence sur l'exploitation.

Il faut toutefois relativiser cela puisque nous n'avons pas d'échantillon représentatif et que les personnes interrogées sont dans une logique de promotion de leurs activités, ils souhaitent attirer les clients, puisqu'ils ont développé un site à cet effet. Relativiser aussi parce que comme nous l'expliquait un agriculteur, il y a un énorme fossé entre les capacités affichées et le remplissage effectif ou souhaité.

Nous pouvons toutefois nous demander ce qu'il en est des personnes n'appartenant à aucun réseau, ont-elles des capacités d'accueil comparables, exercent-elles de la même manière ?

Une des personnes interrogées soulignait le fait qu'il avait « rencontré par exemple les créateurs de la ligne Ferme-Auberge, ceux-ci n'appartiennent plus à cet organisme. Les fermes-auberges était un moyen pour écouler les produits de la ferme avec une marge acceptable, elles étaient la continuité de la table familiale avec toute la simplicité de la réception et avec tout le poids de la nourriture du terroir. » Il semble effectivement qu'il y ait un décalage entre les ambitions de départ et les résultats obtenus. Il explique par ailleurs « que souvent ces associations fondées sur des principes agricoles se transforment souvent en simple restaurant. Que signifie une ferme-auberge du centre de la France qui sert du homard ». Il est vrai qu'il faut être vigilant à ces dérives, mais ce sont là aussi les propos d'un membre de la Confédération Paysanne, syndicat qui milite entre autre contre la « malbouffe ».

Pour reprendre notre fil conducteur, si le Cemagref signalait dans son étude les étranges combinaisons des activités annexes à l'activité agricole, il omet toutefois de parler de la diversification des activités agricoles proprement dites. Certes, les productions multiples sur une exploitation agricole sont loin d'être une nouveauté, en revanche, nous faisons l'hypothèse d'une corrélation assez forte entre les deux types de diversification puisque dans plusieurs cas, des productions sont développées directement dans le but de servir l'activité complémentaire. Le principe de base d'une ferme-auberge était d'écouler la production de l'exploitation, or là le processus est inversé, bien que l'ancien existe toujours.

Dans ce cas, les impératifs liés au secteur touristique de l'exploitation viendraient modifier la structure même de l'exploitation.

### **3.2. Des modèles dépassés**

Pierre Muller, Alain Faure et Françoise Gerbaux expliquent dans leur travail sur *Les entrepreneurs ruraux* que « ces pratiques d'agriculture différentes sont, par définition, extrêmement diverses. Mais elles consistent toujours à compenser le handicap de la trop faible surface, de la nature du terrain (altitude, pente) ou de l'isolement grâce à des procédés valorisant mieux le travail du paysan (réduction des coûts à l'amont et meilleure valorisation du produit à l'aval) ». Peut-être ceci fut valable pendant quelques années, et l'est encore pour des régions isolées ou des régions de montagne, mais il est certain que les conditions du tourisme de 1989 ne sont pas les mêmes que celles d'aujourd'hui. Dans une région très touristique, il s'agit vraisemblablement de développer une activité rentable même si ce n'est pas la motivation première selon le Cemagref.

Les auteurs expliquent également que ce type de diversification, d'activité hors norme n'était pas très apprécié par les professionnels agricoles, mais que dans certaines régions, il était plus admis car il permettait effectivement la survie, ou le développement des structures.

Cependant les mentalités n'ont évolué que lentement et nous pouvons supposer que les différentes crises qu'a traversé l'agriculture cette dernière décennie ont contribué à cette évolution. En effet, suite à la crise de la Vache Folle, les OGM... les responsables agricoles ont pris conscience qu'il fallait redorer les blasons de l'agriculture. Les consommateurs, quant à eux, se sont tournés vers la qualité. Comme nous l'avions montré lors du précédent séminaire, nous sommes dans un référentiel de la qualité. C'est désormais un filon à exploiter, et les professionnels misent là-dessus, compte tenu des résultats plus ou moins encourageants, qui ont permis de développer dans ce sens.

Les auteurs insistent sur le fait que ces systèmes se sont effectivement développés en marge de la norme existante, du modèle agro-industriel. Pour autant, ces pluriactives font preuve de stratégies diversifiées, et exercent au sein d'une structure bien développée, qu'ils appellent « exploitation rurale » qui, « se caractérise par trois traits principaux :

- l'exploitation rurale correspond à la mise en place de stratégies entrepreneuriales complexes.
- La fonction commerciale tend à y occuper une position déterminante bien que sous des formes très variées.
- La compétence de l'exploitant rural est une compétence managériale liée à la maîtrise d'un système associant plusieurs activités. »

Aujourd'hui, effectivement, il semble que l'on soit dans ce schéma là, et que l'on tende à le dépasser quelque peu. Il est impossible de travailler seul sur de telles structures. Un chevrier des Hautes-Alpes nous expliquait qu'il avait démarré avec en tête, tout ce que l'on peut avoir en tête lorsque l'on idéalise le milieu rural, à savoir une vie saine, proximité avec la nature, la rencontre d'autres personnes, et qu'il avait été poussé par ses amis. Au final, il se retrouve seul, les soi-disant amis, ne sont plus là pour l'aider, il fait l'élevage, la transformation et la vente de ses produits, ce qui représente un circuit de production considérable. Ses journées sont rythmées par les traites, par les marchés et la livraison des produits aux alentours du village. Lorsqu'il a du temps, il est au laboratoire pour la transformation. En fin de compte, il est loin de ses rêves, il vit tout juste de son métier, il ne peut pas arrêter car c'est trop isolé pour que quelqu'un le reprenne, il vit dans une petite maison « dégueulasse » car il n'a pas le temps, ni l'envie de faire le ménage, il mange essentiellement des boîtes de conserves, il

devient « un sauvage » ou « un asocial », il n'a plus de vie personnelle, mais il a certes de nombreuses compétences et développer une véritable petite micro-entreprise.

Mais comme cet exemple nous le montre il est fondamental de travailler au côté de plusieurs personnes. Dans ce schéma de l'exploitation rurale, c'est le chef d'exploitation qui représente le travailleur essentiel de l'entreprise, et autour gravitent quelques personnes.

Or ce type de configurations nous paraît lui aussi en mutation, puisque de nombreuses recherches montrent l'exemple du couple comme porteur de projets ruraux, ou encore l'existence de différentes formes d'associations qui donnent des statuts divers aux entreprises.

Le Grep a publié une étude dans laquelle il montre que les petites entreprises sont de véritables projets de couple dans lesquelles homme et femme du couple ont une place importante. Ils représentent l'entité clé de l'entreprise. Certes ce modèle est bien présent, et il y a l'idée que la femme est moteur du projet, ce qui apporte une autre dynamique aux entreprises et au milieu rural. Nous traiterons plus loin de la position des femmes.

Toutefois, il paraît important de que la femme peut être à l'origine de la création des diversifications, mais qu'il ne s'agit pas pour autant d'une entreprise de couple, puisque comme une conjointe d'exploitant l'explique : « Alors voilà, je suis conjointe d'exploitant parce qu'on ne pouvait pas euh, monter dans la société quatre personnes au niveau salaire. Donc mon mari est exploitant, ça fait plus de 37 ans et donc (...) j'ai quitté mon travail, ça fait longtemps que je voulais faire du tourisme dans cette exploitation, et ça s'est avéré que mon fils aîné, qui travaillait sur Gap depuis quelques temps, a voulu revenir au pays et donc il y avait l'installation de son frère, le dernier, qui avait décidé de vouloir faire autre chose. Donc il a fallu convaincre déjà le mari parce qu'il n'y croyait pas. Et donc ça était très très difficile au niveau familial de convaincre. Et on y est arrivé.

Et mon fils a fini son stage d'un an, mon fils aîné, pour avoir les aides en tant que jeune agriculteur. Et bien sûr, je, je crois que j'ai mené ce projet euh, de tous mes bras, parce que vraiment il fallait que quelqu'un le fasse et pour enfin, mes deux fils étaient encore trop jeunes pour pouvoir supporter tout ça, donc je leur aidais à faire les démarches, à convaincre tous nos partenaires aussi, parce qu'il a fallu les convaincre. » Ainsi voyons-nous qu'il y a une démarche de la part de la femme, de la part du couple, mais que cela va plus loin puisqu'il y a là la volonté d'installer les enfants. Dans ce cas, l'exploitation donne lieu à un nouveau statut plus collectif avec des associés.

D'autres formules fonctionnent sur des modèles plus associatifs. Et nous rencontrons aussi des exemples d'exploitant qui se retrouvent face à la gestion de structures séparées avec d'un côté l'exploitation agricole avec les divers statuts possibles et l'activité annexe qui donne lieu à un statut spécifique (SARL, le plus souvent).

Quelle formule domine ? Il est pour le moment difficile de l'évaluer. Mais nous pouvons somme toute faire l'hypothèse qu'il existe deux types d'entreprise qui allient des conceptions de l'agriculture, du tourisme et de l'avenir de l'agriculture.

Nous avons donc :

- les agriculteurs simples qui ont une ferme-auberge (ou une autre activité), qui ont un statut unique. L'activité annexe n'est pas dissociée de l'exploitation agricole d'un point de vue fiscal. Cette configuration est pleinement en accord avec la définition classique de l'activité agricole, citée plus haut, et de ce fait nous sommes aussi dans l'agritourisme.

- L'exploitation est séparée de l'activité touristique. Ce choix est sans doute la plupart du temps fait pour des raisons fiscales. Mais il signifie bien que l'activité annexe prend une place très importante par rapport à l'exploitation, et que dans certains cas, l'exploitation ne devient qu'un moyen de fournir l'auberge. Il y a toujours le souhait de l'agriculture, mais à terme, il est possible qu'il y ait indépendance des activités.

Selon Muller, Faure et Gerbaux et « malgré la diversité des exemples concrets, il est possible de dégager trois grands modes d'agrégation des activités qui définissent les 3 types fondamentaux de l'exploitation rurale :

- Le plus courant est le modèle ATC (Agriculture/Transformation/Commercialisation) : il consiste à prolonger le rôle du paysan en aval de la fonction de production proprement dite en transformant le produit de façon à le proposer directement au consommateur final.
- Le second modèle AAF (Agriculture/Accueil à la ferme) : il consiste à utiliser l'exploitation agricole comme support d'activités touristiques et récréatives : camping à la ferme, gîtes ruraux, ferme-auberge... Là encore toutes les variations et les combinaisons sont possibles en fonction des potentialités de l'exploitation, des ressources de l'environnement et des désirs de l'exploitant.
- Le dernier modèle AAS (Agriculture/Artisanat/Services) : c'est le moins répandu parce que c'est celui qui pose le plus de problèmes de cohérence du système d'exploitation et aussi d'identité professionnelle.

Pas de réelles nouveautés, si ce n'est sans doute de plus en plus de combinaisons à l'intérieur même de ces modèles, et entre ces modèles.

Il est effectivement certain que la fonction commerciale occupe une place importante. C'est cette fonction qui dicte les impératifs de chacune des productions.

Le Cemagref dégage, quant à lui, tente de montrer que la place du tourisme accordée par les agriculteurs peut se décliner sous 4 catégories :

- occasionnelle : l'agriculteur pratique de façon ponctuelle une activité touristique sur une demande de structure de développement, d'une école, visite, exposition, marché, etc, généralement de façon bénévole.
- Annexe : l'activité touristique est régulière, tout au moins dans la saison d'activité touristique, mais elle prend peu de temps et d'investissements par rapport à la production agricole qui reste la raison d'être exploitant et la source principale de revenu. Ce libellé « annexe » est ambiguë : le tourisme peut-être marginal, ou au contraire il peut être déterminant dans la survie de l'exploitation, même si le revenu reste faible. De même, sur un plan social, cette activité touristique peut être fondamentale en termes de relations sociales, de place respective des conjoints ou d'un autre membre de l'exploitation. Ces pratiques touristiques peuvent être par exemple les goûters à la ferme, les chambres d'hôtes, la vente directe après transformation.
- Principale : l'activité touristique constitue le cœur de l'activité économique, en termes de temps et de revenus. La production est orientée pour une exploitation touristique que ce soit pour la visite (ferme de découverte), la restauration (fermes-auberges), ou des ventes directes. Les productions sont en général multiples. Il se peut que l'agriculture devienne très réduite au point de servir de vitrine ou de statut social.

- Séparée : l'activité touristique est essentielle, en termes de temps et de revenus, au moins pour un membre de l'exploitation. Elle est complètement séparée de l'activité agricole qui peut être seulement un alibi.

Cela dépend aussi de l'optique dans laquelle l'agriculteur se place, sa motivation, sa manière de voir les choses. Mais nous verrons cela dans la partie qui suit.

### 3.3. Un raisonnement en termes de réseaux

Le Cemagref montre aussi l'importance du territoire puisque ces différentes logiques vont se développer différemment que l'on soit dans un espace très touristique que ou non. La viabilité et le bon fonctionnement de l'exploitation sont alors en jeu.

Comme l'explique la conjointe d'exploitant, citée précédemment «on a eu beaucoup de soucis au départ parce qu'il a fallu amener une clientèle locale pour notre ferme-auberge. Donc il a fallu faire beaucoup de pub. Mais enfin ça a démarré assez rapidement ainsi que les chambres d'hôtes et gîte. Donc aujourd'hui, on se confronte quand même à certains soucis parce que, parce qu'on est loin des stations et donc on travaille 6 mois de l'année, donc on se trouve un peu en difficultés. (...)». Cet exemple nous montre aussi l'importance de la clientèle locale, clientèle qui n'est pas forcément touristique mais en demande de produits locaux et de qualité. Certains développent leurs entreprises autour de ce type de clientèle, et ciblent leurs aménagement en fonction, ainsi parmi les prestations proposées voyons-nous la location de salles de réunion, ou encore l'ouverture pour des groupes et ce quelle que soit la saison.

En cela, il ne s'agit pas de tourisme, ni d'agritourisme, mais de restauration. En effet, l'agritourisme, « c'est en plein développement lorsque le contexte le permet (proximité d'une grande ville ou site touristique connu). » témoigne un exploitant interrogé alors qu'un autre souligne que son activité n'appartient qu'en partie au tourisme « nous travaillons essentiellement avec des locaux, nous ne sommes pas sur une route touristique ».

En effet, il semble que certaines activités annexes soient directement orientées pour capter les groupes locaux, les entreprises, les grands groupes ou autres organismes puisqu'elles proposent outre les repas, des salles de réunion.

D'autres en revanche vont jouer la carte du tourisme à fond en proposant des loisirs attenants ou l'hébergement, d'une manière ou d'une autre, il faut attirer le client et ensuite le garder et le faire consommer. C'est ainsi que la plupart font partie de réseaux de promotion du type Bienvenue à la Ferme ou Accueil Paysan. Mais le fait nouveau, c'est qu'ils s'insèrent dans une logique de réseau, presque associatif.

Comme nous l'explique une formatrice dans le secteur des porteurs de projet en développement rural, une logique de réseau paraît nécessaire : « Tous les gens qui arrivent à en vivre à l'année sont au sein d'un réseau, à multiples acteurs, pour proposer divers produits. [...] Réseau, des gens qui font une offre d'accueil touristique d'hébergement et qui se disent comment je peux communiquer sur cette destination, ma destination chez moi, qu'est-ce que je peux offrir en plus, et ben c'est travailler avec un autre partenaire, en disant si vous venez ici, il est possible pour vous d'aller euh, faire une randonnée de deux jours parce que je travaille avec un accompagnateur de haute montagne ou voir un guide de pays qui fait ceci. Ils

vont créer des produits combinés quoi. Les gens viennent sur trois jours et ils vont faire ça, ça et ça, parce que vous avez travaillé avec eux. Donc ça, il y a une forte demande de tout ça. Ils viennent se reposer ou rien faire, et il y a l'autre type de clientèle qui vient consommer du loisir découverte en actant, en faisant, en étant actif dans, ça peut être de la poterie mais bon pas trop, ça peut être plein plein de choses quoi . »

Comme nous le verrons, et cela paraît assez évident, le développement de telles ou telles autres activités est complètement dépendant des ambitions et des motivations des agriculteurs.

## **4. La personne interrogée ou le chef d'exploitation**

### **4.1. Le profil des personnes à la tête des exploitations**

Depuis le début nous faisons l'hypothèse que les femmes sont motrices dans le développement de l'agritourisme, et plus précisément dans le projet d'une activité annexe à l'activité agricole.

De nombreuses études récentes vont bien dans ce sens, notamment les études réalisées dans le cadre de l'Europe. Pour autant, nous avons constaté en DEA que nombreuses femmes étaient devenues chefs d'exploitation pour succéder à leurs époux désormais retraités. Au regard des personnes interrogées et au regard de ce que nous savons, les femmes ne sont pas forcément surreprésentées dans ce secteur, lorsqu'elles sont effectivement exploitantes, elles ne sont pas âgées, du moins pas suffisamment pour succéder à leur époux, mais peut-être à leurs parents. Nous sommes peut-être dans une nouvelle donne agricole, dans laquelle, selon un rapport de la CE, *L'agriculture au féminin*, les femmes représentent 37% du total de la population active européenne (la France étant toujours proche des moyennes européennes) et 31% du temps de travail. Les femmes sont à la tête d'une exploitation sur cinq, souvent pour les raisons évoquées ci-dessus. Selon cette étude donc, « si la plupart du temps de leur travail est complémentaire, leur présence et leur action servent à cimenter le tissu social environnant leur famille et leur exploitation. En effet, elles dynamisent de nombreuses autres activités telles que l'agrotourisme ou la vente directe des produits à la ferme. »

D'autre part, nous supposons que les femmes souhaitent développées ce secteur pour se faire une place à part entière. Mais, il apparaît aussi, qu'il s'agit souvent pour ces femmes d'aménager un nouveau secteur avec de nouveaux postes, mais plus que pour elles, elles le font pour leurs enfants qui sont en âge ou presque de travailler sur l'exploitation.

Les personnes interrogées, hommes et femmes confondues, sont d'âges divers mais la plupart sont bien plus jeunes que la cinquantaine.

La plupart sont exploitants agricoles, et les conjoints travaillent effectivement sur l'exploitation, mais on ne peut pas forcément dire qu'il s'agit d'entreprise de couple.

Beaucoup sont syndiqués mais là nous avons bien évidemment un échantillon qui ne prétend à aucune représentativité, ils sont militants.

## 4.2. Des motivations variées

Des motivations diverses mais qui tournent beaucoup autour d'une valorisation du patrimoine, de la production, et témoignage du métier.

Les motivations à la création d'une ou plusieurs activités annexes sont multiples : maîtriser sa commercialisation et ses prix, pour les femmes se trouvait une activité, des raisons économiques valeur ajoutée des produits et la vente directe, aider financièrement la ferme, monter sa propre exploitation, création d'une valeur ajoutée à la ferme, créer des emplois, aller à la rencontre du public et mettre en valeur le patrimoine.

Le Grep dans son étude précisait que les couples qui développent une activité à une qualité de couple et de famille, or les témoignages coïncident tous en allant dans le sens d'une difficile conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, surtout les premières années. Ces motivations n'apparaissent pas. Deux choses sont identifiables, d'un côté nous avons des motivations très proches des objectifs affichés par les politiques agricoles : créer une valeur ajoutée, créer des emplois, aller à la rencontre du public, mettre en valeur le patrimoine. Mais il y a sans doute un écart pour ce jeune agriculteur entre le discours officiel correspondant au développement durable et les motivations réelles. Ce jeune arrive dans une exploitation familiale déjà bien rôdée, la création va de paire avec la volonté de sa mère qui lui prépare le terrain, puis c'est sans doute un moyen de développer l'exploitation à un coût moindre puisqu'ils peuvent ainsi bénéficier des aides auxquelles à droit un jeune agriculteur.

La deuxième chose identifiable est qu'il y a un écart entre les motivations et le terrain, c'est-à-dire dans la recherche des financements, dans le fait d'avoir des permis de construire... et par rapport aux motivations d'accueil, comme nous l'explique une formatrice, il y a un réel décalage entre ce que l'on croit et la réalité : « Je pense que beaucoup n'ont pas évalué ce que c'est d'accueillir. Et c'est très dur d'évaluer même avec les outils de formations qu'on amène quoi. Euh, ils n'évaluent pas suffisamment leur capacité d'accueil sur du long terme, de répéter dix milles fois la même chose par rapport aux touristes, beaucoup en reviennent au bout d'un certain moment et économisent un peu leur énergie à chaque nouvelle visite, par exemple.

Et nous ce que l'on conseille aux porteurs de projets, on intervient aussi auprès des formations agricoles, sous forme de semaine, mais pas cette année, quand ils ont des projets un petit peu bipolaire avec du tourisme mais c'est vraiment, vraiment d'évaluer comment va fonctionner le produit global, est-ce que vraiment on a du temps pour faire de l'accueil, pour, parce que les touristes sont très demandeurs, lorsqu'ils viennent des une ferme, ils seront très demandeurs, très demandeurs de détails. Ils choisissent déjà d'aller chez les gens, donc euh. Et ça c'est pas suffisamment évaluer par les porteurs de projets et c'est très difficile à évaluer, parce qu'il n'y a que l'expérience et le vécu qui permet de voir si vraiment. [...]

Et ça aussi (la durée de vie de ces activités) c'est très dur à évaluer quoi, ça dépend des situations primaires de départ quoi. Enfin dans les porteurs de projets on a un petit tiers qui a déjà le foncier et qui se demande qu'est-ce que je peux en faire, qui ne savent pas s'ils veulent des gens tous les soirs chez eux ou pas, ou en gîte. Le projet il est, souvent à un moment donné, ils ont envie de changer, ils ont envie d'arrêter l'activité antécédente, d'arrêter de manière progressive, donc ils viennent, ils viennent mesurer le possible quoi. Donc nous on se base beaucoup sur le témoignage et les visites de personnes qui ont monté leur projet il y a un

an, qui ont deux ans de croisière, qui aient cinq ans ou dix ans de rythme de croisière, et on a un petit réseau, et c'est au travers souvent de ces observations et de ces analyses de vécu que eux, positionnent leur propre projet. Mais les gens qui viennent dans la formation sont à deux ou trois ans de la création. Nous on se positionne en amont du projet, sauf si vraiment il y a opportunité incroyable, il y a bon, tout dépend de la façon dont la personne va s'investir dans ses propres recherches. Euh, on a vu des couples, l'année dernière, qui étaient hors région, qui était pas originaire d'ici et qui a compris, c'est ce que nous on amène, c'est ce réseau, connaître les gens, le réseau, le réseau, le réseau, et ils ont monté un réseau et ils ont trouvé, c'est fabuleux ce qu'ils ont monté, parce qu'ils ont compris que c'était en allant fouiner partout, et je ne sais pas si ça cette notion là, les urbains qui arrivent avec ce projet là, l'ont quoi. De devoir vraiment se faire connaître, il y a toute cette intégration au milieu rural qu'est, qu'est difficile, à nous aussi de leur donner une grille pour essayer de décrypter comment on rentre dans le milieu rural, qui c'est qu'on va voir, comment on analyse une mentalité, une façon de fonctionner d'un territoire. »

Apparemment une fois qu'ils sont installés les motivations changent parce qu'il ne s'agit plus de créer, mais de se maintenir. Il s'agit de pérenniser le projet, de garder les gens, comme nous l'avons dit plus haut. C'est ainsi que les exploitants agrandissent peu à peu leur exploitation, et l'on peut remarquer que dans la plupart des cas, il s'agit d'abord de reprendre l'exploitation familiale, lorsqu'il y a des acquis, on envisage de diversifier. Puis généralement après 4 ans en moyenne, apparaît une autre activité d'accueil, ou 2 ans pour la vente directe car elle nécessite moins d'investissement.

Nous avons aussi le cas de jeunes qui souhaitent ouvrir une exploitation avec la diversification, et même si le projet de diversification est lancé en même temps que celui de l'exploitation, il faut plus de temps pour le lancer, il faut attendre que l'exploitation tourne.

Ainsi, nous le voyons bien même si l'apport des revenus n'est pas la motivation affichée que ce soit dans les réponses recueillis, ou dans le rapport du Cemagref, elle est très présente et dicte toutes les modifications et tous les projets.

		INVESTISSEMENT MOYEN	FRÉQUENTATION	REVENU DISPONBLE	SEUIL DE RENTABILITÉ	TEMPS DE TRAVAIL
GITE RURAL (6 PERSONNES)		250 000 F	15 À 20 SEM.	3 À 4000 F	25 SEM.	200 H
CAMPING (25 EMPL.)		150 À 200 000 F	50 J/EMPL.	20 À 30 000 F	30 J/EMPL.	450 H SUR DEUX MOIS
CHAMBRES D'HOTES (4 CH.)	SANS TABLE D'HOTES	200 000 F	80 NUITS/CH.	30 000 F (7 000 F/CH)	60 NUITS/CH	800 H
	AVEC TABLE D'HOTES	350 000 F	100 NUITS/CH.	50 000 F (12-13 000 F/CH)	60 NUITS/CH	1600 H (2 PERS. POUR LES REPAS)
GITE DE SÉJOUR AVEC		1 000 000 F	100 NUITÉES/LIT	130 000 F	70 NUITÉES/LIT	1600 H (VARIABLE SELON PRESTATIONS)
RESTAURATIONS (30 LITS)		(30 000 F/LIT)				
GITE D'ENFANTS	JUNIOR-GITE	230 000 F	75J/LIT	50 000 F	45 J/LIT	2000 H (DONT 600 H SALARIÉ BAFÀ)
	MINI-GITE	40 000 F	50J/LIT	10 À 15 000 F	25 J/LIT	100 H
FERME PÉDAGOGIQUE		40 000 F	2000 VISITEURS	20 000 F	1000 VISITEURS	960 H
FERME AUBERGE (60 PLACES)		400 À 500 000 F	4500 REPAS	130 À 140 000 F	2500 REPAS	2200 H (2 PERS. MINI)

FERME ÉQUESTRE (25 CHEVAUX)	500 000 F	300 HE/CH*	75 000 F	250 HE/CH*	3700 H
--------------------------------	-----------	------------	----------	------------	--------

Mais le revenu probable influence forcément les choix et les orientations à prendre, nous voyons qu'il n'est pas négligeable une fois l'amortissement des investissements réalisés. Il semble que les activités les plus développées le soient en fonction d'un calcul simple investissement/ rentabilité.

Les motivations sont également perceptibles dans la manière de pratiquer cette activité supplémentaire citée plus haut occasionnelle, séparée ...

Le Cemagref distingue quatre catégories de motivations :

- Culturelle : l'agriculteur est fier de son métier, il est conscient des savoir-faire originaux qu'il met en pratique ; il veut les faire connaître, sous leur aspect technique mais aussi pour le patrimoine et les valeurs qu'ils représentent.
- Patrimoniale : l'agriculteur dispose d'un bâtiment qu'il met en valeur grâce à une action d'hébergement ; le revenu est généralement faible, tout au moins dans les années d'amortissements ; l'intérêt économique réside surtout dans la sauvegarde de patrimoine et de sa valeur vénale.
- Entrepreneuriale : l'agriculteur s'installe ou forme l'installation agricole qui comprend à la fois une production agricole et une action touristique. C'est la globalité qui donne un sens à l'entreprise et qui fait vivre l'agriculture. L'agriculture et le tourisme ont une place respective très variable, mais ils sont indissociables.
- Commerciale : l'activité touristique représente une simple opportunité commerciale qui permet une plus value importante ; c'est généralement une vente directe en complément du circuit de vente régulier à des intermédiaires.

Nous avons ainsi à faire à deux types d'acteurs :

- l'agriculteur qui a une logique de témoignages
- l'agriculteur-commerçant qui se trouve, quant à lui, dans une logique mercantile.

### 4.3. Des logiques d'actions

En combinant ces motivations aux pratiques du tourisme, ils obtiennent 5 profils d'agriculteurs :

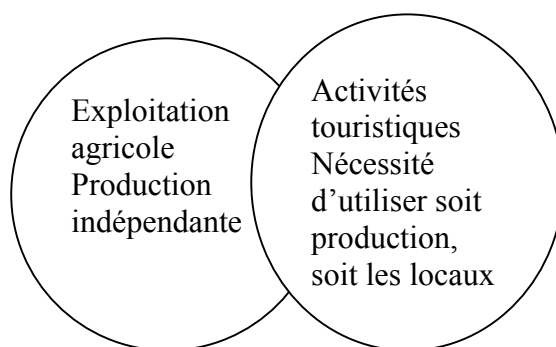
- Militants : veulent d'abord témoigner, dans une action bénévole ou non.
- Artisans : ils restent avant tout agriculteurs, mais ils complètent la production par une transformation de leurs produits et la vente directe.
- Entrepreneurs : ils gèrent une entreprise qui combine souvent diverses activités ; en termes de statut, ils se situent en marge de diverses catégories.
- Hôteliers : ils ont le statut agricole mais offrent un produit hôtelier sans lien avec l'exploitation.
- Commerçants : ils sont avant tout agriculteurs ; leur activité touristique se limite à une vente directe dans un objectif lucratif.

Comme nous l'expliquions plus haut, et comme l'expliquent Muller, Faure et Gerbaux, « la fonction commerciale hiérarchise l'ensemble du système. Dans le référentiel du métier d'exploitant agricole classique, le problème commercial n'est évidemment pas absent. Mais il est en quelque sorte externalisées : les fonctions commerciales ne sont que très marginalement assurées par le paysan lui-même, ce qui explique (à moins que ce ne soit le contraire...) qu'il

fasse porter son effort principal sur la fonction productive. On peut dire que le commercial est, pour l'agriculteur spécialisé, une préoccupation non une fonction.

Pour l'exploitant rural, en revanche, la fonction commerciale est au cœur du système d'exploitation, dans la mesure où elle va tendre à hiérarchiser l'ensemble des autres fonctions. Contrairement à l'agriculteur spécialisé qui va d'abord choisir un modèle technique, l'exploitant rural est confronté d'emblée à la question : que dois-je produire pour quel marché ? » Cette logique commerciale est effectivement présente nous en parlions plus haut à propose des orientations de l'exploitation dont certaines ne sont faites que pour répondre aux besoins de l'activité touristique. Or il ne nous semble pas que cette question aussi poussée dans les choix des agriculteurs.

Il semble que les secteurs soient quelque peu plus dissociés dans les choix que nous avons fait, c'est-à-dire essentiellement les fermes-auberges. Il semble que le raisonnement soit plus dans une globalité



La plus grande difficulté nous semble-t-il est de gérer ces deux sphères, c'est en cela que les auteurs parlent d'une logique managériale.

« A partir du moment où l'exploitant choisit d'associer à son activité agricoles de nouvelles activités, le problème de sa compétence se trouve posé de manière complètement différente. Dans l'exploitation spécialisée ou intégrée, la compétence technique concerne avant tout le domaine de la production agricole. C'est sur elle, on l'a vu, que sont établies les règles d'excellence définies plus ou moins implicitement par la profession. Un bon agriculteur, c'est d'abord celui qui saura obtenir les meilleurs rendements à l'hectare ou faire produire à ses vaches la plus grande quantité de lait. Pour l'exploitant rural, les choses sont très différentes. Le principal défi qu'il doit affronter est la multiplicité et la variété des tâches qu'il doit accomplir : comment être compétent à la fois en élevage, en transformation fromagère, en restauration, en hôtellerie, en artisanat ? L'exploitant rural doit accepter d'être un généraliste, ce qui veut dire qu'il devra renoncer à sophistiquer tel ou tel domaine pour viser au contraire

un résultat global. Le danger principal qui guette l'exploitant rural (provoquant par ailleurs la plupart des échecs) est de ne pas maîtriser la complexité du système qu'il a mis en place. »

« La compétence la plus délicate à acquérir et à mettre en œuvre est donc la compétence organisationnelle, typique de la stratégie entrepreneuriale, qui va permettre à l'exploitant de faire les bons choix au bon moment : par exemple savoir renoncer à telle innovation technique au profit d'une meilleure commercialisation, ou bien, à l'inverse renoncer à un marché pour mieux se consacrer à ses bêtes. On imagine à quel point sont délicats de tels choix compte tenu du manque de référence en la matière. »

Effectivement, ce manque de référence a tout de même été comblé depuis 1989, notamment par le développement de ces activités, par l'analyse des succès et des échecs. Ce type de diversification est désormais accepté, il s'en suit donc des formations plus adaptées, des cabinets conseils mieux dotés.

Mais les activités ont-elles aussi changé et comme nous l'expliquions, le modèle développé par Muller and co a subi des modifications, il semble qu'effectivement l'exploitant, l'entrepreneur, l'exploitant rural, peu importe la nomination, puisque les PCS ne changent pas, aient beaucoup plus de choses à gérer, notamment plus de personnel mais cela veut dire aussi qu'il ne s'occupe pas de tout il délègue, comme nous le montrerons dans la partie qui suit.

## **5. L'organisation du travail**

Sur l'ensemble du travail réalisé, il s'agit bien ici de la partie la moins traitée, et sans doute la moins bien abordée. Nous l'avons dit, il était nécessaire de connaître encore plus précisément l'état de l'agritourisme, comprendre davantage les différents facteurs inhérents à ce phénomène, comprendre les motivations, sous peine de faire fausse route. Si nous avons fait l'enquête de terrain ne serait-ce que quatre ans en arrière, au moment où nous avons commencé à nous questionner sur l'agritourisme, peut-être aurions-nous vu juste au regard de nos hypothèses, à savoir que les femmes sont à l'initiative de nombreux projets agritouristiques, qu'elles cherchent à se faire une place à part entière au côté de leur conjoint... Or nous voyons bien que les choses évoluent très vite.

L'agritourisme, en lui-même, n'était pas très connu, aujourd'hui, on y voit beaucoup plus clair, l'état des lieux est fait, qu'il s'agisse d'études diverses demandées notamment par le Ministère de l'Agriculture, ou de mon propre travail, qui reste sans doute à affiner de ce côté-là, mais pour lequel il ne reste pas énormément à dire, si ce n'est faire un bilan plus méthodique des différents textes analysés (lois, décrets, ...).

La deuxième partie de notre travail était effectivement d'analyser la dynamique de la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe, et là encore, nous faisons l'hypothèse de femmes qui ont un poste bien à elle, qui s'occupe de tâches telles que celles qui concernent tous les aspects domestiques de l'activité touristique, ainsi que toutes celles de la maison.

Nous postulons, qu'il s'agissait de répartition d'activités entre les membres du couple...

L'étude du Grep postule effectivement de prise de décisions en couple pour les petites entreprises de couples, ...

Or cette étude ne se base jusqu'à présent que sur des témoignages recueillis lors de grandes conférences, ou sur des données bibliographiques.

Une enquête réelle de terrain n'a pas encore été réalisée à notre connaissance. Mais prendre que des couples seraient sans doute un handicap, parce que d'après les quelques réponses recueillies, les fonctionnements sont bien différents. Mais pour le moment, ces questionnaires ne nous permettaient pas d'aborder en détail cette partie là. Comment la percevoir, par des entretiens à travers une journée type, ou en allant sur le terrain, en faisant quelques petits stages dans des exploitations.

### **5.1. Répartition selon le sexe**

Dans quelles mesures coopèrent-ils entre eux? Quelles sont les tâches réservées à chacun? A priori, nous pourrions dire que les hommes travaillent à la terre, et les femmes s'occupent davantage de tout ce qui est lié à l'aspect touristique, commerciale et domestique. Or, on constate, dans les emplois salariés du tourisme rural, une répartition sexuée du travail avec: des fonctions masculines (plutôt occupées par des hommes): cuisine, responsable de restauration, agent d'entretien; des fonctions féminines (plutôt occupées par des femmes): responsable d'hébergements, femme de ménage, agent d'accueil, responsable d'accueil, secrétaire, serveuse et chargée de mission; des fonctions partagées entre hommes et femmes: aide cuisine, direction, animateur, agent polyvalent et agent de remontées mécaniques. » (CEDAET, p.2) Notons toutefois, que ces quelques données ne correspondent pas forcément à des exploitations rurales, et que la dimension agricole n'est peut-être pas prise en compte. D'autre part, les quelques entretiens que nous avons menés et nos recherches tendent à montrer que le secteur des services incombe bien aux femmes.

Tout d'abord notons une organisation du travail et une répartition des tâches qui varient en fonction du profil des personnes et de l'exploitation. Il faut ajouter que contrairement à ce que nous pensions, le couple, ou du moins l'exploitant ne travaille pas seul. Bien au contraire, au-delà des personnes « classiques » qui l'entourent, à savoir la conjointe et les autres membres de la famille, il fait appel à de la main-d'œuvre, à du personnel extérieur. Il faut souligner ici, que toutes les exploitations n'emploient peut-être pas de personnes extérieures, et que nos quelques témoignages sont liés à des exploitations qui fonctionnent correctement.

D'une manière générale, nous constatons une certaine polyvalence de la part des membres de l'exploitation (famille ou personnes très proches), alors que le personnel, lui est cantonné à des tâches particulières.

Mais la répartition des tâches est somme toute très classique, les femmes touchent à tout ce qui est d'ordre domestique, et les hommes à tout ce qui est travaux agricoles et contact clientèle. En cela pas donc pas d'innovation particulière.

Les quelques observations que nous avons pu faire, nous laissent penser également que les femmes qui oeuvrent et qui appartiennent à ces structures, parce que ce sont elles qui ont développé ces activités, sont dans une forme d'ascension sociale interne. En effet, il semble que plus les activités extérieures fonctionnent, plus elles se situent dans des postes clef de

l'exploitation (responsable du secteur conserverie par exemple) et chose importante, plus elles s'éloignent des tâches d'ordre domestiques (ménages dans la ferme-auberge...). Tâches qui sont donc ensuite confiées au personnel. Autre point important, longtemps les femmes ont refusé de travailler sur l'exploitation, nous constatons également, qu'elles travaillent d'une manière ou d'une autre sur l'exploitation agricole, mais que très peu exercent les activités agricoles pures, si ce n'est pour les élevages.

Notons également que si la structure est importante, le responsable n'a plus que des fonctions commerciales, on est loin de la multifonctionnalité effective, ou de la polyvalence, si elle a eu lieu, elle n'est plus.

Pour le moment, ces quelques constats sont basés sur des résultats qui ne sont pas significatifs mais qui nous informent quelque peu sur le terrain. D'autre part, il apparaît important de ce questionner sur les modalités de l'enquête. Comment, avec des entretiens, parvenir à prendre les dimensions de cette répartition des tâches ? Comment cerner ces différentes activités ? Une des personnes interrogée précise que cela est difficile à expliquer, dans un questionnaire, et « qu'il faut venir en stage ». Effectivement, c'est une solution que nous envisagerons peut-être si les entretiens ne portent pas leurs fruits.

## 5.2. Une grille d'analyse

Outre l'analyse « biographique » de l'exploitation et de ces membres, il faudra bien trouver une grille d'analyse qui nous permettent d'appréhender les différentes dimensions du travail agricole et non agricole.

Benoît Dedieu, Catherine Laurent et Pierre Mundler proposent une méthode d'analyse de « l'organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes », même si les structures analysées ne traitent pas de celles que nous analyserons, certains outils nous paraissent utiles.

Les auteurs distinguent donc deux catégories de travailleurs :

- les travailleurs de la « cellule de base » : c'est-à-dire toutes les personnes qui travaillent de manière officielle sur la structure
- les travailleurs hors de la cellule de base : qui correspondent à des personnes qui sont là ponctuellement, par exemple la mère de l'exploitant qui vient donner un coup de main.

Ils dissocient ensuite trois grands types de travaux/

- les travaux d'astreinte qui correspondent aux travaux quotidiens et impératifs (la traite dans un élevage)
- les travaux de saison
- le travail rendu (en retour d'un coup de main)

Pour terminer, ils situent leur analyse à deux niveaux : l'exploitation et la cellule de base.

Cette analyse, bien que présentée de manière succincte, est probablement imparfaite mais nous paraît intéressante à exploiter lors du recueil de données.

## 6. En guise de conclusion

Peu de choses à dire pour terminer ce séminaire, si ce n'est qu'il est frustrant de ne pas pouvoir aborder toutes les dimensions du travail effectué.

Autre point, il reste encore beaucoup à faire. En toute logique, le travail bibliographique devrait être achevé, les lectures ont déjà pris beaucoup de temps. Mais tous les aspects traitant de la dynamique de la division sexuelle du travail ont été quelque peu négligés.

## BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- ALLAIRE G., « Groupes et projets innovateurs dans la transformation du système professionnel agricole (les années 1990), Colloque International « Innovation et Société », ERMOPRES, CNRS, Toulouse-le-Mirail, mars 1993.
- ALLAIRE G., BOYER R., La grande transformation de l'agriculture, INRA, Economica, Paris, 1995.
- APCA, Bienvenue à la ferme; Fermes-auberges, Guide 2000-2001, APCA, Paris.
- BARTHELEMY D., « La valeur de l'entreprise agricole » in *Recherches en Economie et Sociologie Rurale*, INRA Sciences Sociales, Dijon, n°1, Février 1997.
- BARTHEZ A., « Une agriculture en mutation » in *Données sociales 1993, La société française*, Insee, Paris, 1993, pp. 466-475.
- BARTHEZ A., « Travail des femmes et famille » in *Sociologie du travail*, Dunod, Paris, n°3/84, pp. 255-267.
- BATTAGLIOLA F., Histoire du travail des femmes, La Découverte, Coll. Repères, Paris, 2000.
- BAZIN G., KROLL J.-C., « La multifonctionnalité dans la Politique Agricole Commune : projet ou alibi ? » Communication à un Colloque de la Société Française d'Economie rurale, Paris Institut National Agronomique, 21-22 mars 2002.
- BETEILLE R., Le tourisme vert, PUF, Que sais-je?, Paris, n° 3124, 1996.
- BLANC M., « Les femmes et l'emploi. Le cas des épouses d'agriculteurs » in *Economie et Sociologie rurales*, INRA, Toulouse, 1989, n°89-14.
- BLANCHET J., DEAUD V., Les pluriactifs en agriculture; Situation juridique, sociale, fiscale, Ed. France Agricole, Paris, 1998.
- BLANCHET J., REVEL A., L'agriculture européenne face aux enjeux internationaux, Ed. Economica, Paris, 1999.
- BLOSS T., FRICKEY A., La femme dans la société française, PUF, Que sais-je?, Paris, n° 2856, 1994, 1996.

- BOULET M., « L'enseignement général, technologique et professionnel agricole » in Formation-Emploi, n°57, 1997, pp. 23-34.
- BOURG D., « L'idéologie économique en crise » in Les scénarios de l'écologie, Paris, 1996.
- BOURGEOIS L., LE GUEN R., VALCESCHINI E., « Agricultures et territoires; Prospectives à 2015 » in Chambres d'Agriculture, APCA, Paris, n°890, pp.14-36, juillet/août 2000.
- BOURGEOIS L., « Les politiques agricoles plus que jamais d'actualité » in Projet, Paris, pp.15-22, n°265-2001.
- BOURGEOIS L., Politiques agricoles, Dominos Flammarion, Paris, 1993.
- BOURLET I., Les Femmes Agricultrices en Vaucluse, Analyse à travers les parcours scolaires et professionnels, le travail et les relations entre générations, Mémoire de DEA sous la direction de Thierry Blöss, Université de Provence, 1999.
- BRANGEON J.-L., JEGOUZO G., ROZE B., « Une pauvreté toujours présente en agriculture » in *Recherches en Economie et Sociologie Rurale*, INRA Sciences Sociales, Rennes, n°5, Octobre 1995.
- BUTAULT J.-P., LEROUVILLOIS P., « La réforme de la PAC et l'inégalité des revenus agricoles dans l'Union Européenne : les premiers effets » in *Economie et Statistique*, Insee, n° 329-330, 1999-9/10, pp. 73-86.
- BUTAULT J.-P., DELAME N., KREBS S., LEROUVILLOIS P., « La pluriactivité: un correctif du revenu agricole » in *Economie et Statistique*, Insee, n° 329-330, 1999-9/10, pp. 165-180.
- CHALMIN P., « Politiques agricoles, in Projet, Paris, 234/1993.
- CHAMBOREDON J.-C., « Nouvelles formes de l'opposition ville-campagne » in Histoire de la France urbaine, Tome V, Paris, pp. 557-573.
- CHARVET J.-P., La France agricole dans son environnement européen et mondial, Ed. Liris, 2° édition, Paris, 1997.
- Comité interconsulaire de Vaucluse, Les chiffres clés du Vaucluse, Edition 2001.
- COMMAILLE J., Les stratégies des femmes; travail, famille et politique, La Découverte, Coll. Textes à l'appui/ Série sociologie, Paris, 1992.
- Commission Européenne, *L'agriculture au féminin*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002.
- CROZIER M., FRIEDBERG E., L'acteur et le système, Seuil, Coll. Points Essais, Paris, 1977.
- DAUNE-RICHARD A.-M., DEVREUX A.-M., « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique » in Recherches féministes, vol. 5 n°2, 1992, pp. 7-30.
- DAUNE-RICHARD A.-M., « Construction des catégories de sexe et analyse du travail des femmes: quelques repères », IRESCO, pp. 44-51.
- DEDIEU B., LAURENT C., MUNDLER P., « Organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes : intérêt et limites de la méthode Bilan Travail » tiré d'un communication, Colloque SFER, Juin 1998.
- DEDIEU B., LAURENT C., MUNDLER P., « Organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes » in *Economie Rurale*, n°253, Septembre-Octobre 1999.
- DE FARCY H., *Un million d'agriculteurs à temps partiel?*, Ed. du Centurion, Coll.. « Faire notre histoire », Paris, 1979.
- DELAME N., LAVIGNE M., « Le revenu non agricole des foyers d'agriculteurs » in *INSEE Première*, n°722, juin 2000.
- DELORME R., ANDRE C., L'Etat et l'Economie; Un essai d'explication des dépenses publiques en France (1870-1980), Seuil, Paris, 1983.

- DUCHENEAUT B., ORHAN M., Les Femmes entrepreneurs en France; Percée des femmes dans un monde construit au masculin, Ed. Séli Arslan SA, Paris, 2000.
- DUPONT G., « Le tourisme rural ne fait pas le bonheur des paysans » in *Le Monde*, 19/01/2002, p.11.
- DUPRAZ P., VERMESCH D., « La spécialisation et la concentration des exploitations agricoles peuvent-elles être remises en cause ? » in *Recherches en Economie et Sociologie Rurale*, INRA Sciences Sociales, Rennes, n°2, Avril 1997.
- ENITA, *Agritourisme et développement local*, ENITA, Lempdes, 1995.
- EUROSTAT, « Le travail des femmes dans l'agriculture de l'UE » in *Communiqué de Presse*, Eurostat, n°49/2001, 7 mai 2001.
- FAGNANI J., LETABLIER M.-T., « Famille et travail: contraintes et arbitrages » in *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, Paris, juin 2001, n°858.
- FDSEA., Guide du statut des personnes en agriculture, Section des Agricultrices des Bouches-du-Rhône, 1996.
- FNCIVAM, Enquête tourisme rural et produits fermiers, Les produits fermiers peuvent-ils être porteurs d'un tourisme de pays ?, FNCIVAM, juin 2001.
- FRIEDBERG E., Le pouvoir et la règle; Dynamiques de l'action organisée, Seuil, Coll. Points Essais, Paris, 1993, 1997.
- GADREY N., « Sur la construction des rapports sociaux de sexe dans l'entreprise » in *Cahiers du GEDISST*, IRESKO-CNRS, 1994, n°11, pp.57-72.
- GERVAIS M., JOLLIVET M., TAVERNIER Y., Histoire de la France rurale, depuis 1914, sous la direction de G. Duby et A. Wallon, Seuil, Coll. Points Histoire, Paris, 1977.
- GORNEG P., « Un syndicat agricole « à la soviétique »; Voyage au coeur de la FNSEA » in *Le Monde Diplomatique*, Paris, n°562, janvier 2001, pp. 1 & 20-21.
- GRALL J., LEBAUDE A., *La République des paysans*, Ed. Jacob-Duvernet, Paris, 2002.
- GREP, « Femmes en milieu rural ; Nouvelles activités, nouvelles compétences », in *Revue POUR*, Paris, n°158, Juin 1998.
- GREP, « Créer et conduire une entreprise en couple ; Etat des lieux dans les très petites entreprises touristiques rurales » in *Rapport d'étude*, Avril 2002.
- GROSRICHARD F., « Crise du modèle agro-alimentaire » in *Le Monde*, Dossiers et Documents, Paris, n°299, p.1, juin 2001.
- GROSRICHARD F., « Agriculteurs déprimés; La crise provoque la baisse des revenus » in *Le Monde*, Dossiers et Documents, Paris, n°299, p.1, juin 2001.
- GUIHENEUF P.-Y., LACOMBE P., « L'agriculture française : quatre scénarios à l'horizon 2015 », in *Futuribles*, Février 2002, n° 272.
- GUILLAUME S., « Les exploitations agricoles à faible revenus » in *Economie et Statistique*, Insee, n° 329-330, 1999-9/10, pp. 147-164
- HEBRARD L., « Le développement des services agricoles ; Une sous-traitance au service des agriculteurs » in *INSEE Première*, n°817, Décembre 2001.
- HERVIEU B., Les agriculteurs, PUF, Que sais-je?, Paris, n° 3048, 1997.
- HERVIEU B., VIARD J., Au bonheur des campagnes, Ed. de l'Aube, 1996, 2001.
- HERVIEU B., VIARD J., L'archipel paysan; La fin de la République agricole, Ed. de l'Aube, 2001.
- HERZLICH G., VAYSSE F., « La crise de la consommation est une crise de l'immatériel; Un entretien avec Robert Rochefort » in *Le Monde*, Paris, 6 juillet 1993.
- HIRATA H., SENOTIER D., (sous la direction de), Femmes et partage du travail, Syros, Coll. Alternatives sociologiques, Paris, 1996.
- HOUEE P., Les politiques de développement rural, INRA, Economica, Paris, 1996.

- INHETVEEN H, "Women pioneers in farming: a gendered history of agricultural progress" in *Sociologia Ruralis*, Vol.38, n°3, December 1998, pp.265-284.
- INSEE, *Données sociales 1999*, La société française, Insee, Paris, 1999.
- INSEE, *Données économiques et sociales Provence-Alpes-Côtes d'azur*, Insee, 1998.
- JOBERT B., MULLER P., *L'état en action; politiques publiques et corporatismes*, PUF, Coll. Recherches politiques, Paris, 1987.
- JOLLIVET M., « La vocation actuelle de la sociologie rurale » in *Ruralia*, Paris, n°1/1997, pp. 111-132.
- JULIEN P.-A., MARCHESNAY M., *La petite entreprise*, Vuibert Gestion, Paris, 1988.
- LAGANIER J., « Industries et agriculture font vivre en grande partie les zones d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'azur », in *SUD INSEE*, L'essentiel, Insee, n°36- janvier 2001.
- LAGRAVE R.-M., (sous la direction de ), *Celles de la terre. Agricultrice: l'invention politique d'un métier*, Ed. de l'EHESS, Paris, 1987.
- LAMANTHE A., « Socialisation des salariés et modes d'organisation des entreprises en agriculture » in *Revue des Affaires Sociales*, Paris n°2, avril-juin 1992, pp.95-103.
- LAMANTHE A., *Des PME confrontées au changement: tensions sur un « espace professionnel domestique » et perte des capacités traditionnelles à la flexibilité*, XVI è Congrès international de l' AISLF, Québec, 3-7 juillet 2000, LEST-CNRS/ Centre associé au Céreq.
- LAMARCHE H., *L'agriculture familiale I; Une réalité polymorphe*, L'Harmattan, Paris, 1991.
- LARONCHE M., « Les excès du productivisme en accusation » in *Le Monde*, Dossiers et Documents, Paris, n°299, p.4, juin 2001.
- LAURENT C., MOURIAUX M.-F., « La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité », in *La Lettre*, Centre d'Etudes de l'Emploi, n°59, octobre 1999.
- LEMAITRE Ph., « La politique agricole commune peine à changer de cap; Les mesures en faveur de l'environnement restent très limitées » in *Le Monde*, Dossiers et Documents, Paris, n°299, p.4, juin 2001.
- LEROY M., « La négociation de l'action publique conventionnelle dans le contrat de plan Etat-Région » in *Revue française de science politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, août-octobre 1999, vol.49, n°4-5, pp.573-600.
- LETABLIER M.-T., *L'art et la matière; Savoirs et ressources locales dans les productions spécifiques*, Centre d'Etudes de l'Emploi, Paris, dossier 11, 1997.
- LETABLIER M.-T., LUROL M., « Les femmes entre travail et famille dans les pays de l'Union Européenne », in *La Lettre*, Centre d'Etudes de l'Emploi, n°63, juillet 2000.
- LIEPINS R., SCHICK R., "Gender and education: towards a framework for a critical analysis of agricultural training" in *Sociologia Ruralis*, Vol.38, n°3, December 1998, pp.286-302.
- MARCHESNAY M., JULIEN P.-A., *La petite entreprise*, Vuibert Gestion, Paris, 1988.
- MARTIN J.-P., « La Confédération Paysanne et José Bové, des actions médiatiques au service d'un projet? » in *Ruralia*, Association des ruralistes français, Paris, n°6, 2000, pp.151-180.
- MENDRAS H., *La fin des paysans*, Babel, Paris, 1991.
- MENDRAS H., « L'invention de la paysannerie; Un moment de l'histoire de la sociologie française d'après-guerre » in *Revue française de sociologie*, 41-3, 2000, pp.539-552.
- MERLANT Ph., *Histoire(s) d'innover ou Comment l'innovation vient aux entreprises*, InterEditions, Paris, 1993.
- MEYNAUD H.Y., « Femmes et positions de pouvoir: le cas des entreprises françaises aujourd'hui » in *Cahiers du GEDISST*, IRESCO-CNRS, 1995, n°14, pp.27-41.

- MOULIN A., Les paysans dans la société française, De la Révolution à nos jours, Seuil, Coll. Points Histoire, Paris, 1988, 1992.
- MULLER P., « Un métier né de la crise: exploitant rural » in Sociologie du travail, Dunod, Paris, n°4-87, pp. 459-475.
- MULLER P., Les politiques publiques, PUF, Que sais-je?, Paris, n° 2534, 1990, 2000.
- MULLER P., FAURE A., GERBAUX F., *Les entrepreneurs ruraux*, L'harmattan, Paris, 1989.
- MULLER P., SUREL Y., *L'analyse des politiques publiques*, Montchrestien, Clefs Politique, Paris, 1998.
- NESSET J.-P., « Les nouveaux pionniers de l'agriculture », in Le Monde, 30/11/1999, p. 13.
- NOEL G., « La politique agricole commune (PAC); Ruptures et continuité dans l'histoire rurale » in Histoire et Sociétés Rurales, Paris, n°8, 2<sup>ème</sup> sem. 1997, pp. 121-145.
- OVERBECK G., EFSTRATOGLOU S., HAUGEN M. S., SARACENO E., *Labour situation of farm women in diversified rural areas of Europe*, Europa, Final Report, December 1998.
- PASCAL M., GICQUEL G., Place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional, Synthèse de l'étude CEDAET/ Fédération des Pays de Rhône Alpes, DRDF- SGAR Cellule Europe- DRAF- DRT Rhône Alpes, Octobre 1999.
- PATRIA C., « Pour une simplification de la pluriactivité en agriculture » in Chambres d'Agriculture, APCA, Paris, n°888, p.15, mai 2000.
- PERRET J., MARCELPOIL E., *L'agritourisme en 2001 : la diversité des territoires et des acteurs entre témoignage et commerce*, CEMAGREF, décembre 2001.
- PIOTET F., « Nouveaux métiers, le grand malentendu », in Projet, Paris, n°259-1999, pp.39-50.
- RAGAUD F., « L'agriculture 2001 en Europe et en France, un revenu tiré par les prix » in *INSEE Première*, n°859, Juillet 2002.
- RATTIN S., « L'agriculture n'est plus un état mais une profession » in *INSEE Première*, n°420, Janvier 1996.
- REMY J., « La crise de la professionnalisation en agriculture: les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur » in Sociologie du travail, Dunod, Paris, n°4-87, pp. 415-442.
- ROCHEFORT R., « Jean Baudrillard propose une lecture symbolique de la consommation » in Magazine littéraire, Hors Série, Paris, 1996.
- ROGER C., « Agriculture raisonnée, multifonctionnelle, biologiques, ... : Quelles voies vers une « agriculture durable ? », in *Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurale*, INRA, Novembre 2001.
- ROLLE P., « Le travail agricole » in Le monde du travail sous la direction de Kergoat J., Boutet D., Jacot H., Linhart D., Ed. La découverte, Coll. Textes à l'appui, Paris, 1998, pp. 101-111.
- Scees, «Le tourisme à la ferme reste marginal» in *Agriste Primeur*, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, N°107, janvier 2002.
- SCHMITT M., « Gender segregation at vocational schools- Women farm apprentices' dilemma » in *Sociologia Ruralis*, Vol.38, n°3, December 1998, pp.303-317.
- SMITH M., *Vacances et week-ends à la ferme*, Ed. Balland, Paris, 2000.
- THUDEROZ C., *Sociologie des entreprises*, La Découverte, Coll. Repères, Paris, 1996.
- VAN PUymbroeck C., « Les emplois touristiques: nombreux sur le littoral, déterminants pour les Alpes », in SUD INSEE, L'Essentiel, INSEE, n°41- juillet 2001.

- VARENNES F., « Pluriactivité, diversification et multifonctionnalité » in Chambres d'Agriculture, APCA, Paris, n°888, p.15, mai 2000.
  - VARENNES F., « Le traitement juridique de la pluriactivité en agriculture » in Chambres d'Agriculture, APCA, Paris, n°888, pp.16-24, mai 2000.
  - VARENNES F., « Le traitement fiscal de la pluriactivité en agriculture » in Chambres d'Agriculture, APCA, Paris, n°888, pp.25-33, mai 2000.
  - VARENNES F., « Le traitement social de la pluriactivité en agriculture » in Chambres d'Agriculture, APCA, Paris, n°888, pp.34-40, mai 2000.
  - VARENNES F., « Pluriactivité et réglementation économique agricole » in Chambres d'Agriculture, APCA, Paris, n°888, pp.41-42, mai 2000.
  - VERSTRAETE T., « Entrepreneuriat : modélisation du phénomène » in *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol.1, n°1, 2001.
  - VIARD J., « Penser le Sud Français ou la mondialisation ; Le mariage du local et du global » in *Revue Européenne d'Economie Sociale et Financière*, n°9, 1998-1999, pp. 9-32.
- 
- <http://www.agriculture.gou.fr/>
  - <http://www.inra.fr/>